

**Report on the Round-table Discussion on
Promoting Domestic Private Sector in Africa:
A Key Element in the Successful Implementation of the
New Partnership for Africa's Development (NEPAD)**

**Rapport sur la Table ronde consacrée
à la promotion du secteur privé local en Afrique :
élément clef pour la réussite de la mise en œuvre
du Nouveau Partenariat pour le développement
de l'Afrique (NEPAD)**

October/octobre 2004

OSAA Panel Discussion Series



Office of the Special Adviser on Africa

**Report on the Round-table Discussion on
Promoting Domestic Private Sector in Africa:
A Key Element in the Successful Implementation of the
New Partnership for Africa's Development (NEPAD)**

October 2004



**United Nations, New York
2005**

Contents

<i>Chapter</i>	<i>Page</i>
Acronyms and abbreviations	iv
Introduction	1
I. Opening session	2
II. Highlights of the presentations by the panellists	3
III. Main issues in the discussion	5
IV. Conclusions	6

Acronyms and abbreviations

ABR	African Business Roundtable
FDI	foreign direct investment
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
OSAA	Office of the Special Adviser on Africa
PPPs	public-private partnerships
PRSP	Poverty Reduction Strategy Paper
SMEs	small and medium-sized enterprises
UNDP	United Nations Development Programme

Introduction

A round-table discussion entitled “Promoting Domestic Private Sector in Africa: A Key Element in the Successful Implementation of New Partnership for Africa’s Development (NEPAD)” was held on 19 October 2004 at the United Nations Headquarters in New York. The discussion was organized by the Office of the Special Adviser on Africa (OSAA) and the United Nations Development Programme (UNDP) to coincide with the General Assembly debate on African issues.

It was moderated by Professor Gambari, United Nations Under-Secretary-General and Special Adviser on Africa. The panellists included: Mr. Danso, Director of African Investment Advisory; Mr. Mbeki, Chairman of Endomal South Africa; Mr. Ngom, Chief Executive Officer of the Industries Chimiques du Sénégal; Professor Nkuhlu, Chairman of the NEPAD Steering Committee; Mr. Patricof, Vice President of Apex International; and Mr. Tukur, President of the NEPAD Business Group and Chairman of the African Business Roundtable (ABR).

The main objectives of the round-table discussion were threefold: first, to reflect on specific challenges in promoting domestic private sector growth in Africa; second, to identify the actions that major stakeholders need to take to create an enabling environment for the growth of small and medium-sized enterprises (SMEs) in Africa; and, third, to determine how the private sector itself can play a role in the implementation of NEPAD.

There is a wide consensus that the private sector is an important force for growth and development. The lack of economic dynamism in Africa, compared with other parts of the developing world, is mainly due to the absence of a competitive private sector. A vibrant domestic private sector would signal the existence of an enabling environment for business and assist in attracting foreign investment. The economic reform programmes pursued by African countries since the early 1980s sought not only to foster economic growth and redress financial imbalance, but also to help the Governments reduce their role in the productive sector of their economies. Yet, the reforms have thus far failed to encourage adequate development of domestic private enterprises.

A recent report by the Commission on the Private Sector and Development (“Unleashing Entrepreneurship: Making Business Work for the Poor”, 2004) pub-

lished by UNDP highlighted a number of important actions that developing countries need to take in order to enhance the role of their private sectors, and, thereby, help promote sustainable long-term economic growth. The Commission grappled with two questions: How could the entrepreneurial spirit be unleashed in developing countries? And, how could the role of the existing private sector be enhanced? Implicit in these questions was the recognition that there exists considerable potential but also a myriad of challenges in fostering domestic private sector development. The Commission recognized that “country differences require modifying the initiatives—as well as some of the overall recommendations—to fit particular circumstances.” The roundtable discussion organized jointly by OSAA and UNDP aimed to build on the findings of the Commission on Private Sector and draw out their implications for Africa.

NEPAD is predicated on the principles of African ownership and leadership as well as partnership with various stakeholders and partners. As a major stakeholder in Africa’s development, the private sector has a key role to play in the successful implementation of NEPAD. Yet, domestic private sectors in many African countries are relatively weak due in part to the absence of an enabling environment for the growth of SMEs. Policy measures and actions necessary to build SMEs as the backbone of the domestic private sector in Africa have been analysed in numerous studies. The NEPAD Initiative fully acknowledges the important role that the private sector, and in particular the domestic private sector, can play in its implementation.

Successful development experiences over recent decades consistently confirm that a sound economic environment and adequate physical and social infrastructure are essential for fostering private sector-led growth. To provide such an environment for the establishment of SMEs in the formal sector, African countries ought to strengthen their policy reforms and create a new development framework in which the private sector plays a more significant role. In the context of this development framework, successful private sector evolution will depend on various factors.

- **Maintaining political stability and good governance.** The foundation of a good business climate entails peace and political stability, good governance, policy predictability, transparency and accountability. Internal or external conflicts increase costs and uncertainty, thereby deterring private businesses.

- **Promoting macroeconomic stability and modern infrastructure.** A stable macroeconomic environment decreases potential risks to private investment. Conversely, inflation, high fiscal deficits, large government debt, and exchange rate volatility are factors that can adversely influence the balance between risks and returns. In this context, macroeconomic stability combined with improved conditions for trade and investment should be key objectives of reform programmes in African countries. Modern physical infrastructure facilities such as power, water, telecommunications, roads and ports have also proved to be crucial for private sector development. Furthermore, improving social infrastructure to ensure broader access to education services and affordable health care supports the development of a stronger private sector.
- **Strengthening market-friendly institutions.** Appropriate institutional infrastructure including well-defined property rights and the rule of law is necessary for the development of competitive markets. In order to encourage SMEs, it is necessary to reduce transaction costs and business-related risks by making the functioning of State institutions more conducive to private sector development. This involves increasing the efficiency of the State bureaucracy, promoting deregulation and strengthening legal and judicial systems.
- **Developing robust financial systems.** Financial institutions and capital markets play a special role in countries' economic development by facilitating savings mobilization and resource allocation. In particular, microfinance institutions empower poor individuals by providing the means to accumulate small-scale capital for SME start-ups. Africa's short-term financial goals should include rationalization of interest rates, directed credit policies, and reduction of bank-servicing costs. In the medium term, it will be important to establish a solid foundation of financial infrastructure and to develop capital markets and non-bank financial institutions.
- **Fostering greater public-private partnerships (PPPs).** When implementing regulatory reforms, it is essential for Africa's Governments to consult directly with private sector representatives, including representatives of small and medium-sized businesses as well as larger domestic and foreign entities.
- **Creating competitive markets and reforming tax systems.** Competition is needed to prevent monopolistic concentrations of power and other distortions that reduce the effectiveness of reforms. In this regard, efforts must be made to eradicate the favouritism, excessive red tape, and inefficiency of

state-owned enterprises that harm private initiative. In the context of SMEs, governments need to develop tax policies that simplify the rules of application, reduce the burden of compliance and promote transparency and stability. In order to encourage the legalization of some underground economy SMEs, introduction of a once-off tax amnesty and other tax incentives may be considered.

I. Opening session

In his opening remarks, Professor Gambari welcomed the panellists and stressed the critical role a vibrant private sector could play in helping Africa lift itself out of poverty and underdevelopment. He observed that the private sector in African countries is characterized by a few large enterprises at the apex and a large number of informal and microenterprises at the bottom. He also pointed out that there was a "missing middle" category of enterprises, i.e. SMEs. These enterprises had proved to be a true engine of growth, a source of employment and a hub of creativity and dynamism in many other economies.

Although investment potential in Africa is huge, domestic and foreign investors are confronted with many obstacles and constraints. Therefore, efforts to define and implement policies that will create an enabling environment for investment are a top priority of the NEPAD Initiative.

Professor Gambari concluded his welcoming remarks by pointing out that the aim of the round-table discussion was to bridge the gap between vision and action. The discussion should focus on innovative strategies and draw on current knowledge and prevailing best practices in addressing the question of how to promote and strengthen the domestic private sector in Africa. Before opening the floor to the panellists, he posed a number of critical questions:

- What do small- and medium-scale entrepreneurs view as their main obstacles to the establishment and subsequent growth of their firms? What disadvantages do they suffer compared with larger firms?
- What makes reform difficult, especially in countries with a small share of private sector participation?
- How can the financing needs of SMEs best be met? And what institutional reforms are needed to support the growth and sustainability of SMEs?
- What conditions are needed to establish a close partnership between Governments and their private sectors? What role could international institutions play in helping to ensure that the committed African

countries achieve effective private sector development?

- What role is there for the domestic private sector in the implementation of NEPAD? Or, is it too constrained to have a meaningful role in its implementation?

II. Highlights of the presentations by the panellists

The panellists covered a range of issues in their presentations including SMEs' development, microcredit, partnership-building and political and comprehensive reform.

The keys to SMEs' development are microcredit and a pro-business environment

Mr. Patricof, Vice President of Apax International, began his presentation by expressing some disagreement regarding the findings of the 2004 report of the Commission on Private Sector and Development. His main concern was that the report overlooked important issues relating to private sector development and creation of a conducive investment climate.

In the first part of his presentation, Mr. Patricof emphasized the important role that microcredit and microfinance could play in mobilizing domestic financial resources for SMEs. Successful microfinance schemes can be effective mechanisms for directing idle domestic capital to small-scale businesses. An efficient micro-finance framework can set the stage for empowering individual entrepreneurs at the grass-roots level and it can provide business opportunities to the poor.

According to Mr. Patricof, microcredit schemes could, even with a limited amount of capital in the range of \$25-\$5,000, contribute to jump-starting subsistence businesses. He noted that in all countries, but especially in least developed nations, small businesses face impediments in raising private capital. For example, the United States Government set up a federal agency called "Small Business Administration" to assist small businesses, inter alia, in raising capital.

In the second part of his presentation, Mr. Patricof highlighted the main factors constraining private sector development in Africa, namely, the lack of a pro-business environment, modern physical infrastructure, and political will to promote small-scale enterprises. He underscored the pressing need for the political elite to commit to establishing successful domestic SMEs. In this respect, creating a business-friendly investment climate is of utmost importance and could be established by: (1) setting appropriate foundations for a sound and reliable legal system, which would guarantee strict adherence

to the rule of law; (2) reforming commercial laws; (3) establishing an efficient police system that would have the authority to enforce laws in a timely fashion; and (4) creating suitable conditions for the security of property rights.

Mr. Patricof repeatedly stressed that strong legal and judicial systems that develop a good track record of law enforcement and of reducing business-related uncertainties will encourage risk-taking, innovation and creativity. In his view, a political system that is unable to win the war against corruption or to ensure security and equal opportunity will not succeed in encouraging potential entrepreneurs to invest even where projects are likely to be profitable.

Furthermore, Mr. Patricof remarked that the lack of liquidity and breadth in Africa's financial markets makes it difficult for investors to find exit strategies by selling their assets in a reasonable time frame. This factor deters many foreign entrepreneurs.

In conclusion, Mr. Patricof encouraged local governments to subsidize SME development and suggested also that savings from the African diaspora be channelled towards financing SMEs.

Increasing the role of business associations

Professor Nkuhlu, Chairman of the NEPAD Steering Committee and Head of the NEPAD Secretariat, started his presentation by remarking that the NEPAD initiative was designed to establish an environment conducive to SME development and economic growth in Africa. Many African countries are already mobilizing resources to contribute to private sector development. The NEPAD Business Group and an Advisory Council have been established to support these efforts.

Yet, despite this progress, more needs to be done. At the national level, African countries should encourage business associations to be more proactive in approaching government agencies that deal directly with the private sector. Professor Nkuhlu mentioned that business associations should also endeavour to publicize their success stories widely in order to change negative perceptions about doing business in Africa.

In conclusion, Professor Nkuhlu highlighted some impediments that hinder private sector development. These include the lack of a trained workforce with adequate technological knowledge and skills; the absence of appropriate institutions to provide SMEs with information about export markets, legal and taxation matters, etc.; and an underdeveloped or non-existent stock

exchange where venture-capital can be mobilized. Further impediments that hamper private sector development include the lack of effective partnerships between large businesses and SMEs as well as apparent unwillingness of some large businesses to outsource a fraction of their production process to SMEs.

Building partnerships

Mr. Tukur, President of the NEPAD Business Group and Chairman of the African Business Roundtable (ABR), suggested that in order to encourage private sector involvement, African countries need to establish an environment of trust between businesses and national Governments. This calls for the creation of an enabling environment through effective partnerships between the Government, the private sector and civil society to enhance the spirit of participatory development and to increase citizen engagement in creating a secure and stable environment in which enterprises can grow and thrive. NEPAD should proactively advocate for enhanced public-private dialogue and partnership in areas such as infrastructure and e-governance.

Mr. Tukur further suggested that NEPAD, ABR, the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) and the Commonwealth, among others, should provide training on corporate governance and social responsibility to formal and informal SMEs. To achieve a mutually beneficial business relationship at the national, regional, continental and global levels, national Governments must support the creation of an African private sector association. To foster private sector development, Governments should also communicate credible and comprehensive information about business opportunities which could eventually support further regional economic integration. He noted that the African private sector should follow the example set by Japanese counterparts who focus on domestic trade rather than concentrating exclusively on external trade activities. Furthermore, he added that the need for business-related capacity-building was greater in Africa than in any other region in the world.

Mr. Tukur mentioned that the annual meeting of the African Business Roundtable would be held in Dakar, Senegal, on 17-18 November 2004. The ABR was expected to develop a new strategic plan for the period 2005-2007 including formulation of a strategy to develop a sustainable private sector. He emphasized that continued strong cooperation between the ABR and the World Bank on governance issues would be essential.

In concluding his presentation, he strongly urged all participants to organize forums and other events to disseminate information about business activities. These events could serve multiple purposes including promot-

ing greater dialogue and providing opportunities to create new partnerships between domestic and foreign business communities, governmental agencies, and regional and international institutions.

Fostering private sector development means introducing political reforms

Mr. Mbeki, Chairman of Endomal South Africa and Deputy Chairman of the South Africa Institute of International Affairs, pointed out that at independence, certain African countries were economically more advanced than East Asian nations, with some African countries having higher GDP per capita. A World Bank report published in 1960 predicted a steep decline in Africa's medium- and long-term poverty because of the continent's abundant natural and mineral resources and the existence of major investment and growth opportunities. At that time, African countries had great potential to embark on a long-term growth path. But since then the situation has dramatically changed; for example, the Republic of Korea is now a member of the OECD club, whereas Ghana's GDP per capita is far below the benchmark of US\$ 1,000.

The unanticipated decline reflects the fact that some post-independence African Governments failed to: (1) consolidate their political power; (2) transform the structure of their economies from raw material extraction and sale to industrial production; (3) manage their financial resources efficiently and prudently; (4) promote the domestic private sector by implementing pro-business reforms; and (5) initiate industrial projects consistent with workforce training and skills.

By contrast, in the early 1960s, East Asian countries started to set the stage for long-term development programmes by diversifying their economies and allocating more resources to labour-intensive activities with higher value added than to primary commodities production.

According to Mr. Mbeki, Africa is not short of financial resources, as its elites heavily invest their assets in advanced nations' financial markets. The solution to Africa's daunting challenges will depend on whether the political elite is willing to establish a new political dynamic in African society by introducing democratic systems, in which civil society as well as the private sector play instrumental roles.

To be effective, the newly established system requires two major conditions: first, SMEs must become part of an agricultural sector where prices and quantities are adjusted according to free-market mechanisms; and secondly, SMEs should have access to financial resources mobilized by domestic financial institutions. The pri-

vate sector could also benefit from donor support and technical assistance that builds productive capacity and incorporates basic technological improvements.

Mr. Mbeki concluded his presentation by reminding the audience that without agrarian reforms China would not have achieved the great leap forward and the industrialization of its economy. He encouraged African countries to learn from China's success story by reforming the agricultural sector before proceeding with the industrial revolution.

A comprehensive reform agenda is needed to create an enabling business environment

Mr. Ngom, Chief Executive Officer of the Industries Chimiques du Sénégal, suggested that a vibrant private sector provides job opportunities and income, and contributes to promoting pro-poor economic growth. Africa still lags behind many other countries with respect to private sector development. Despite implementation of a number of targeted development programmes, Mr. Ngom agreed with Mr. Patricof's view that institutional reforms, i.e., strengthening the legal sector, reforming commercial laws to make them more business-friendly, and structural and macroeconomic reforms, were needed to encourage private sector activities. A flexible exchange rate system and financial sector liberalization that would bring nominal interest rates down to reasonable levels are also key parts of a successful reform package.

In particular, financial sector liberalization would provide financing help to large businesses, SMEs and microenterprises at the grass-roots level. Public-private sector partnerships could contribute to successful reforms as their coordinated long-term vision could help prioritize objectives and enhance development planning. Mr. Ngom concluded by stressing that improvements in both political and legal systems are essential to the reform process.

Changing hostile perceptions

Mr. Danso, Director of African Investment Advisory, pointed out that Africa's success stories need to be publicized internationally in order to eliminate the negative perception that exists about business and investment opportunities in Africa. International media have a tendency not to report successful business projects undertaken in Africa. Mr. Danso admitted that private sector representatives could be partially blamed for this. Their efforts to showcase African success stories to the world community are lacklustre, at best, and thus fail to counter negative perception about business opportunities. Both the private sector and national Governments need to effectively present positive developments and successful projects in Africa. To enhance success, stakeholders should strive to improve their partnerships and

their communication skills, and should organize business round-tables and conferences. Governments would be well served by designing five-year plans with a major focus on private sector development.

About 2,000 companies are listed on African stock exchanges. These establishments have the responsibility and the obligation to communicate their financial results effectively, in order to attract additional foreign direct investment (FDI). The aim should be to attract more than 2 per cent of world FDI flows.

III. Main issues in the discussion

During the discussion, participants noted that at the last African Union (AU) Summit in Addis Ababa, a broad policy consensus had emerged about the important role of the private sector in promoting pro-poor growth. During the recent African Partnership Forum held in Washington, D.C., a debate on the status of private sector development had also taken place. Participants raised various issues:

- IMF Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs) do not include and promote private sector growth within the policy framework;
- There is no specific Millennium Development Goal (MDG) for private sector development;
- SMEs have limited access to private capital, as most profits are spent on consumption and luxury products rather than being reinvested;
- The African Diaspora has not been encouraged to invest savings in Africa; this should be promoted together with providing improved banking services and facilities;
- A competitive and well-regulated financial system is needed in Africa;
- Public-private partnerships are not well developed.

One participant argued that private sector development should be one of NEPAD's priorities and that the G8 Africa Action Plan ought to provide assistance to Africa to attract investment and create value added domestically. He endorsed Mr. Danso's position by affirming that potential investors had a skewed perception about Africa's business opportunities due to relatively negative coverage by international media.

During the last G8 Summit in Sea Island, some leaders of the industrial countries reiterated the need to open their markets to cotton and other products in which Africa has a comparative advantage. In the participant's

view, the largest industrial countries should spare no efforts to speed the trade liberalization process in order to foster economic growth in Africa. He noted that Italy views NEPAD as a good development framework and Italy has committed to raise investment in Africa. The speaker noted that he himself intended to organize business meetings in Italy to bring the private sector and government representatives from both industrialized nations and Africa together with a view to increasing investment.

There was a general consensus among the participants that the time had come for Africa to be in charge of its own economic development. Countries have, in the past, been plagued by poor prioritization and “white elephant” projects and, as a result, a vast amount of capital has been wasted. Many participants urged Governments, the private sector and civil society to engage in reform dialogues and build partnerships for development. Some participants argued that entrepreneurial spirit associated with a pro-business investment climate is the driving force behind economic growth. Several of the participants recognized significant potential for Africa’s development in its women and youth, who could play a key role in the implementation of the MDGs.

IV. Conclusions

The Chairman, in summing up the debate, highlighted the main issues raised by panellists and participants. These issues included: (1) the need for Africa to have a vision about development; (2) the need to find solutions to exchange rate misalignment and fluctuations; (3) the need to publicize success stories; (4) the need to promote business and investment opportunities in Africa; (5) the necessity to bring back to the continent Diaspora’s savings; and, finally, (6) the need to empower African women and youth.

Titles in the OSAA Panel Discussion Series

- No. 1 Potentials for Financing the New Partnerships for Africa’s Development
- No. 2 Creating an Enabling Environment and Resource Mobilization for the Least Developed Countries Emerging from Conflict

Publié par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique

**Rapport sur la Table ronde consacrée
à la promotion du secteur privé local en Afrique :
élément clef pour la réussite de la mise en œuvre
du Nouveau Partenariat pour le développement
de l'Afrique (NEPAD)**

Octobre 2004



Nations Unies, New York
2005

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
Acronymes et abréviations	iv
Introduction	1
I. Séance d'ouverture	2
II. Aperçu des exposés présentés	3
III. Principales questions examinées	6
IV. Conclusion	6

Acronymes et abréviations

ABR	African Business Round Table
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FMI	Fonds monétaire international
IED	Investissement étranger direct
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

Introduction

Une Table ronde sur le thème « Promotion du secteur privé local en Afrique : élément clef pour la réussite de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) » s'est tenue le 19 octobre 2004 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Organisée par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), elle a coïncidé avec le débat que l'Assemblée générale a consacré aux questions africaines.

Les débats étaient dirigés par M. Gambari, secrétaire général adjoint de l'ONU et conseiller spécial pour l'Afrique. Le groupe de discussion était composé de M. Danso, directeur de African Investment Advisory; M. Mbeki, président de Endomol South Africa et vice-président de l'Institut sud-africain des affaires internationales; M. Ngom, président-directeur général des Industries chimiques du Sénégal; M. Nkuhlu, président du Comité directeur du NEPAD et chef du Secrétariat du NEPAD; M. Patricof, vice-président de Apax International; et M. Tukur, président du Groupe du NEPAD chargé du secteur des entreprises et président de l'African Business Round Table.

Cette Table ronde avait trois objectifs prioritaires : en premier lieu, examiner les obstacles particuliers qui entravent la croissance du secteur privé intérieur en Afrique; en deuxième lieu, identifier les mesures que les principaux partenaires doivent prendre afin de créer un environnement propice au développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique; et en troisième lieu, déterminer la manière dont le secteur privé peut lui-même contribuer à la mise en œuvre du NEPAD.

On s'accorde généralement à penser que le secteur privé est un agent important de la croissance et du développement. Le manque de dynamisme économique en Afrique, par rapport à d'autres régions du monde en développement, est essentiellement dû à l'absence d'un secteur privé compétitif. Un secteur privé local dynamique pourrait signifier l'existence d'un environnement propice aux affaires et aider à attirer l'investissement étranger. Les programmes de réforme économique poursuivis par les pays d'Afrique depuis le début des années 80 avaient non seulement pour objet de favoriser la croissance économique et de rétablir les déséquilibres financiers, mais aussi d'amener les gouvernements à cesser d'intervenir dans le secteur de production de leurs économies. Toutefois, les réformes n'ont pas pu encourager l'expansion des entreprises privées locales.

Un récent rapport établi par la Commission du secteur privé et du développement intitulé « Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pau-

vres », publié en 2004 par le PNUD, a mis l'accent sur un certain nombre de mesures importantes que les pays en développement doivent prendre afin d'élargir le rôle de leur secteur privé et contribuer ainsi à promouvoir une croissance économique durable à long terme. La Commission s'est attaquée à deux questions : comment faire pour libérer l'esprit d'entreprise dans les pays en développement et comment faire pour élargir le rôle du secteur privé existant ? Ces questions laissent bien entendre que l'on a conscience des vastes possibilités qui s'offrent de favoriser le développement du secteur privé local mais aussi des innombrables problèmes qui peuvent se poser. La Commission a reconnu que « les différences qui existent entre les pays exigeront qu'il soit apporté des modifications aux initiatives, de même qu'à certaines des recommandations générales, de manière à les adapter aux circonstances ». La Table ronde avait pour objectif de mettre à profit les conclusions de la Commission du secteur privé et d'en tirer les conséquences qui en découlent pour l'Afrique.

Le NEPAD se fonde sur la prise en main et la conduite des initiatives par les Africains ainsi que sur la collaboration avec divers acteurs intéressés et partenaires. Partie prenante majeure du développement de l'Afrique, le secteur privé a un rôle essentiel à jouer dans la réussite de la mise en œuvre du NEPAD. Or, dans de nombreux pays africains, le secteur privé local manque relativement de vigueur. Le manque de dynamisme du secteur privé local est dû au fait que l'environnement n'est pas propice à la croissance des PME. De nombreuses études ont analysé en détail les orientations et mesures qui s'imposent pour faire des PME le pilier central du secteur privé en Afrique. L'initiative du NEPAD reconnaît entièrement le rôle important que le secteur privé, notamment le secteur privé local, peut jouer dans sa mise en œuvre.

Les expériences réussies des dernières décennies dans le domaine du développement confirment invariablement la nécessité fondamentale d'un climat économique sain et d'infrastructures physiques et sociales efficaces pour faciliter une croissance induite par le secteur privé et favorable aux pauvres. Afin que ce climat préside à la création de PME dans le secteur structuré, les pays africains doivent poursuivre la réforme de leurs politiques et favoriser l'apparition d'un nouveau cadre de développement sur lequel le secteur privé imprimera sa marque, son expansion étant fonction de divers facteurs.

- **Maintien de la stabilité politique et de la bonne gouvernance.** Pour qu'un climat propice aux affaires s'installe, il faut que règnent la paix et la stabilité politique et que la bonne gouvernance, la prévisibilité des politiques, la transparence et la responsabilité redditionnelles soient de la partie. En cas de conflit

interne ou externe, les frais augmentent de même que l'incertitude, ce qui a pour effet de dissuader les entreprises privées.

- **Promotion de la stabilité macroéconomique et d'infrastructures modernes.** Lorsque le climat macroéconomique est stable, l'investissement privé court moins de risques. Par contre, l'inflation, un déficit élevé des finances publiques, une dette publique importante et la volatilité des taux de change sont autant de facteurs pouvant compromettre l'équilibre entre risque et rentabilité. C'est pourquoi la stabilité macroéconomique allant de pair avec une libéralisation des marchés propice au commerce et aux investissements doit être la pierre angulaire des programmes de réforme dans les pays africains. Pour que la croissance induite par le secteur privé soit vigoureuse, il est indispensable qu'une infrastructure physique moderne — s'agissant notamment de l'énergie, de l'approvisionnement en eau, des télécommunications, des routes et des installations portuaires — soit en place. Il importe par ailleurs d'améliorer l'infrastructure sociale et de veiller à ce que les personnes disposant des revenus les plus modestes aient accès à des services de santé et d'éducation abordables et de qualité si l'on veut jeter les bases d'un secteur privé dynamique.
- **Renforcement des institutions en harmonie avec le marché.** Une infrastructure institutionnelle appropriée (tels que, droits de propriété et primauté du droit) est indispensable au développement des marchés compétitifs. Si l'on veut encourager les PME, il faut réduire les coûts de transaction et les risques liés aux activités des entreprises en faisant en sorte que les institutions publiques fonctionnent d'une manière plus favorable au développement du secteur privé. Cela suppose une amélioration de l'efficacité de la bureaucratie publique, une promotion de la déréglementation et un renforcement des systèmes juridiques et judiciaires.
- **Mise en place de systèmes financiers solides.** Les institutions financières et les marchés financiers contribuent tout particulièrement au développement économique des pays en mobilisant l'épargne et en allouant des ressources. Les institutions de microfinancement en particulier permettent aux pauvres de se prendre en main en leur donnant les moyens de mettre de côté un petit capital qu'ils peuvent consacrer aux PME en phase de démarrage. L'Afrique devrait avoir pour objectif à court terme une rationalisation des taux d'intérêt et des politiques d'orientation du crédit de même qu'une baisse des coûts des services bancaires. Il sera important à moyen terme de jeter les bases d'une infrastructure financière solide et de développer les marchés financiers ainsi que les institutions financières non bancaires.

- **Formation de partenariats public-privé accrus.** Lorsque les gouvernements africains procèdent à des réformes réglementaires, il est essentiel qu'ils engagent des consultations directes avec les représentants du secteur privé, les représentants des petites et moyennes entreprises ainsi que ceux des grandes entreprises et des firmes étrangères.
- **Création de marchés concurrentiels et réforme de la fiscalité.** C'est en laissant libre cours à la concurrence que l'on prévient le mieux la concentration monopolistique du pouvoir et autres distorsions qui rendent inefficaces les réformes tendant à la réduction de la pauvreté. A cet égard, les autorités africaines doivent éradiquer le favoritisme, éliminer l'excès de bureaucratie et faire échec à toutes sortes de groupes d'intérêts qui ne font que maintenir des entreprises publiques inefficaces et compromettre l'initiative privée. En ce qui concerne les PME, les gouvernements doivent élaborer des politiques fiscales qui simplifient les règles applicables, réduisent le poids du respect de ces règles et promeuvent la transparence et la stabilité. Pour encourager la légalisation de certaines PME fonctionnant dans le cadre de l'économie clandestine, il convient d'introduire une amnistie fiscale spéciale, certaines exonérations. On pourrait également envisager d'offrir aux PME certaines exonérations ou incitations fiscales au moment de leur formation ou de leur légalisation.

I. Séance d'ouverture

Dans ses remarques liminaires, M. Gambari, secrétaire général adjoint de l'ONU et conseiller spécial pour l'Afrique, a souhaité la bienvenue aux participants et souligné le rôle décisif qu'un secteur privé dynamique pourrait jouer pour ce qui est d'aider l'Afrique à sortir de la pauvreté et du sous-développement. Il a noté que, dans les pays africains, le secteur privé se caractérise par quelques grandes entreprises au sommet de l'échelle et un grand nombre de microentreprises en bas de l'échelle. Il a également fait valoir qu'il n'y avait pas de catégorie « intermédiaire » d'entreprises, c'est-à-dire pas de PME, notant que celles-ci s'étaient avérées de véritables moteurs de la croissance ainsi qu'une source d'emploi et qu'elles avaient engendré créativité et dynamisme dans la plupart des autres économies.

Malgré les énormes possibilités d'investissement qui existent en Afrique, les investisseurs, aussi bien nationaux qu'étrangers, se heurtent à de nombreux obstacles et difficultés. L'une des priorités absolues de l'Initiative du NEPAD était d'aider les pays d'Afrique dans les efforts qu'ils déploient en vue de définir et de mettre en œuvre des politiques susceptibles de créer un environnement porteur pour l'investissement.

M. Gambari a conclu ses remarques de bienvenue en soulignant que la Table ronde avait pour objet de combler le fossé qui existe entre la vision d'avenir et ce que l'on fait pour la réaliser. Le débat devra porter essentiellement sur l'élaboration de stratégies novatrices et s'appuyer sur les connaissances actuelles ainsi que sur les pratiques optimales en vigueur pour tenter de promouvoir et de renforcer le secteur privé local en Afrique. Avant de donner la parole aux participants, il a posé plusieurs questions d'une importance fondamentale :

- Quels sont, selon les chefs de petites et moyennes entreprises, les principaux obstacles à la création puis à la croissance de leurs sociétés ? En quoi celles-ci sont-elles désavantagées par rapport aux sociétés de taille plus importante ?
- D'où vient la difficulté des réformes, en particulier dans les pays où le secteur privé n'a qu'une part modeste ?
- Quelle est la meilleure manière de satisfaire les besoins de financement des PME et à quelles réformes institutionnelles doit-on procéder pour venir en aide à la croissance et à la viabilité des PME ?
- Quelles sont les conditions à remplir pour mettre en place un partenariat étroit entre les pouvoirs publics et le secteur privé ? Dans quelle mesure les institutions internationales peuvent-elles contribuer à faire en sorte que les pays africains qui y sont résolus réussissent à développer leur secteur privé ?
- Quel rôle le secteur privé local peut-il jouer dans la mise en œuvre du NEPAD, ou bien celui-ci éprouve-t-il trop de difficultés pour pouvoir jouer un rôle sérieux dans sa mise en œuvre ?

II. Aperçu des exposés présentés

Les questions que les participants au débat ont abordées dans leurs exposés allaient du développement des PME et de l'octroi de microcrédit à l'établissement de partenariats et aux réformes d'ordre politique et général.

Le microcrédit et un climat favorable aux affaires, garants du développement des PME

M. Patricof, vice-président de Apax International, a tout d'abord exprimé son désaccord avec les conclusions du rapport établi pour 2004 par la Commission du secteur privé et du développement de l'ONU. Il a surtout déploré le fait que le rapport ait passé sous silence certaines questions importantes concernant le développement du secteur privé et l'instauration d'un climat favorable aux investissements.

Dans la première partie, il a surtout mis l'accent sur le rôle important que le microcrédit et la microfinance pour-

raient jouer dans la mobilisation de ressources financières internes destinées aux PME. Un système de micro-financement efficace constituerait un mécanisme de transmission propre à orienter une part du capital interne inactif vers les microentreprises. Avec un cadre de micro-financement efficace, il serait plus aisé de donner aux chefs d'entreprise plus de moyens au niveau local, ce qui pourrait entraîner des possibilités commerciales aux pauvres.

Selon M. Patricof, même avec un capital restreint, de l'ordre de 25 à 5 000 dollars, le microcrédit pourrait donner un coup de fouet aux entreprises de subsistance. Il a fait valoir que dans tous les pays du monde, en particulier dans les pays les moins avancés, les petites entreprises se heurtent à divers obstacles lorsqu'elles cherchent à obtenir des capitaux privés. Conscient de ce problème, le Gouvernement des Etats-Unis, par exemple, a créé un organisme fédéral dénommé « Small Business Administration », qui est chargé d'offrir aux petites entreprises une aide en tout genre.

Dans la deuxième partie de son exposé, M. Patricof a mis en relief les principaux facteurs qui limitent le développement du secteur privé en Afrique, notamment l'absence d'un environnement favorable aux affaires et d'une infrastructure moderne, de même que le manque de volonté politique nécessaire pour promouvoir les microentreprises. Il a souligné l'impérieuse nécessité pour l'élite politique de s'engager à mettre en place des PME nationales performantes. A cet égard, il importe au plus haut point d'instaurer des conditions d'investissement favorables aux entreprises, notamment : 1) en jetant les bases appropriées d'un système juridique solide et fiable qui garantirait le strict respect de l'état de droit; 2) en procédant à une réforme des lois commerciales; 3) en mettant en place un système de police efficace qui aurait autorité pour faire respecter la loi en temps voulu; et 4) en instaurant les conditions requises pour garantir les droits de propriété.

M. Patricof a souligné à maintes reprises que des systèmes juridiques et judiciaires solides avec de bons résultats en matière de maintien de l'ordre et moins d'incertitudes liées aux activités commerciales encourageraient certainement la prise de risques, l'innovation et la créativité. Il a estimé qu'un système politique incapable de triompher de la corruption ou d'assurer la sécurité et de jouir de chances égales empêcherait les entrepreneurs potentiels d'investir, même dans des projets en apparence profitables.

En outre, M. Patricof a fait observer que, en raison du manque de marchés actifs et diversifiés en Afrique, les investisseurs avaient du mal à trouver des stratégies de sortie en vendant leurs biens dans un délai raisonnable, ce qui a certainement pour effet de décourager les entrepreneurs étrangers.

En conclusion, M. Patricof a recommandé que les collectivités locales subventionnent le développement des PME. Il a enfin suggéré que l'épargne de la diaspora soit consacrée au financement des PME.

Renforcement du rôle des associations commerciales

M. Nkuhlu, président du Comité directeur du NEPAD et chef du secrétariat du NEPAD, a commencé son exposé en notant que l'initiative du NEPAD avait pour objectif d'instaurer un climat propice à l'expansion des PME et à la croissance économique en Afrique. Les pays africains ont déjà commencé à mobiliser des ressources pour contribuer au développement du secteur privé. C'est dans ce but que le Groupe du NEPAD chargé du secteur des entreprises et un Conseil consultatif ont été créés.

Toutefois, malgré les progrès réalisés, il y a encore à faire. Au niveau national, les pays africains devraient encourager les associations commerciales à ne pas hésiter à présenter leurs plans de financement aux organismes publics, qui traitent directement avec le secteur privé. Selon M. Nkuhlu, les associations commerciales devraient également porter à la connaissance du public les exemples de réussite afin de remédier à l'idée négative que l'on se fait des relations d'affaires avec l'Afrique.

M. Nkuhlu a conclu son exposé en mettant l'accent sur certains des obstacles qui entravent le développement du secteur privé, notamment le manque de main-d'œuvre formée et dotée de connaissances et de compétences technologiques suffisantes; l'absence d'institutions appropriées pouvant offrir aux PME des informations sur les marchés d'exportation et les questions juridiques et fiscales, entre autres; et le fait que le marché boursier qui pourrait permettre de mobiliser du capital-risque était peu développé, voire inexistant. Il a en outre fait valoir l'incapacité des grandes entreprises à confier à des PME une partie de leur processus de fabrication ainsi que l'absence d'un partenariat réel entre les grandes entreprises et les PME, autant d'obstacles qui entravent le développement du secteur privé.

Etablissement de partenariats

M. Tukur, président du Groupe du NEPAD chargé du secteur des entreprises et président de l'African Business Round Table, a estimé que, pour encourager la participation du secteur privé, les pays africains doivent instaurer un climat de confiance entre les entreprises et les gouvernements. Il faudrait pour cela créer un environnement propice au moyen de partenariats efficaces entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile afin de renforcer l'esprit de développement participatif et d'associer davantage les citoyens à l'instauration d'un climat de sécurité et de stabilité permettant aux entreprises de se développer et de prospérer. Les campagnes

de sensibilisation du NEPAD en faveur d'un dialogue et d'un partenariat actifs entre les secteurs public et privé dans les domaines de l'infrastructure et de la cybergouvernance par exemple sont donc très opportunes.

M. Tukur a en outre proposé que le NEPAD, l'African Business Round Table, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Commonwealth, entre autres, dispensent aux petites et moyennes entreprises des secteurs structuré et non structuré une formation en matière de gestion des entreprises et de responsabilité sociale. Les gouvernements doivent, pour parvenir à une relation d'affaires mutuellement avantageuse aux niveaux national, régional, continental et mondial, concourir à la création d'une association africaine du secteur privé. Pour faciliter l'expansion du secteur privé, les gouvernements doivent également encourager la divulgation d'informations exhaustives et dignes de foi sur les possibilités d'affaires, ce qui pourrait éventuellement consolider l'intégration économique régionale. A cet égard, M. Tukur a indiqué que les PME africaines devraient suivre l'exemple de leurs homologues japonais qui concentrent leurs efforts sur le commerce intérieur plutôt que de se limiter au commerce externe. Il a ajouté par ailleurs que l'Afrique, plus que toute autre région du monde, avait besoin que des infrastructures soient mises en place pour faciliter les activités commerciales.

M. Tukur a annoncé que la prochaine réunion annuelle de l'African Business Round Table, qui aura lieu à Dakar (Sénégal) les 17 et 18 novembre 2004, devrait permettre d'élaborer un nouveau plan stratégique pour la période 2005-2007, le but étant de définir une stratégie de développement viable pour le secteur privé. Il a noté que la poursuite d'une coopération vigoureuse entre l'African Business Round Table et la Banque mondiale sur les questions de gouvernance sera indispensable.

Pour conclure, il a instamment prié tous les participants d'organiser des forums et d'autres manifestations en vue de diffuser des informations sur les activités commerciales. Ces forums devraient également permettre d'établir un dialogue ainsi que des programmes de partenariat entre les milieux d'affaires locaux et étrangers, les organismes publics et les institutions régionales et internationales.

Pour favoriser le développement du secteur privé, il faut instituer des réformes politiques

M. Mbeki, président de l'Endomal South Africa et vice-président de l'Institut sud-africain des affaires internationales, a fait valoir qu'à l'indépendance certains pays africains étaient plus avancés sur le plan économique que les pays d'Asie de l'Est et, dans certains cas, avaient des PIB par habitant plus élevés que ces derniers. Etant

donné l'abondance des ressources naturelles et minérales et les perspectives d'investissement et de développement, la Banque mondiale avait prédit, dans un rapport publié en 1960, une forte baisse de pauvreté en Afrique. A cette époque, de vastes possibilités s'offraient aux pays africains pour s'engager sur la voie de la croissance à long terme. Mais depuis, la situation a considérablement changé : alors qu'aujourd'hui, la République de Corée, par exemple, fait partie de l'OCDE, le PIB par habitant du Ghana est, lui, loin d'atteindre la valeur de référence de 1 000 dollars des Etats-Unis.

Cette situation défavorable tient au fait qu'une fois l'indépendance acquise les gouvernements africains n'ont pas réussi à consolider leur pouvoir politique; à transformer la structure de leurs économies pour passer de la production de matières premières à la production industrielle; à assurer une gestion efficace et judicieuse de leurs ressources financières; à favoriser le développement du secteur privé local en procédant à des réformes favorables aux entreprises; ni à mettre en œuvre des projets industriels en phase avec la formation et les qualifications de la main-d'œuvre.

En revanche, dès le début des années 60, les pays d'Asie de l'Est se sont mis à exécuter des programmes de développement à long terme en diversifiant leurs économies et en affectant des ressources plus importantes aux activités à fort coefficient de main-d'œuvre et à plus forte valeur ajoutée qu'à la production de matières premières.

M. Mbeki estime que l'Afrique ne manque pas de ressources financières puisque les élites africaines investissent des sommes importantes dans les marchés financiers des pays développés. L'Afrique ne pourra relever les énormes défis auxquels elle est confrontée que si l'élite politique est disposée à insuffler une nouvelle dynamique politique à la société africaine en instituant un système démocratique au sein duquel le secteur privé jouera un rôle déterminant.

Une fois établi, le système devra, pour avoir une portée réelle, satisfaire à deux grandes conditions : en premier lieu, les PME doivent faire partie du secteur agricole au sein duquel les prix et les quantités de produits seraient ajustés en fonction des mécanismes du marché; en deuxième lieu, il faudra que les PME aient accès à des ressources financières mobilisées par les institutions financières nationales. Le secteur privé pourrait aussi bénéficier des pays donateurs d'un appui et d'une assistance technique pour renforcer les capacités de production notamment sous forme d'un appui en technologie de base.

En conclusion, M. Mbeki a rappelé que, sans les réformes agraires qu'elle a entreprises, la Chine n'aurait pas pu réaliser ce progrès formidable ni industrialiser son économie comme elle l'a fait. Il a donc encouragé les

pays africains à s'inspirer de la réussite spectaculaire de la Chine et à réformer leur secteur agricole avant de poursuivre leur révolution industrielle.

Il faut un programme global de réformes pour instaurer un climat propice aux affaires

M. Ngom, président-directeur général des Industries chimiques du Sénégal, a fait valoir qu'un secteur privé dynamique offre des possibilités d'emploi et de revenus et contribue à promouvoir une croissance économique favorable aux pauvres. Malgré la mise en œuvre de nombreux programmes de développement, l'Afrique reste à la traîne en ce qui concerne le développement du secteur privé. M. Ngom partage les points de vues de M. Patricof des réformes institutionnelles, structurelles et macroéconomiques notamment en renforçant le secteur juridique et en réformant les lois commerciales, de sorte qu'elles facilitent les activités commerciales afin d'instaurer un climat propice aux activités du secteur privé. Un régime de taux de change flexible associé à une libéralisation du secteur financier (qui ramènerait les taux d'intérêt nominal à des niveaux raisonnables) constitue un élément déterminant d'une bonne réforme.

La libéralisation du secteur financier, en particulier, pourrait assurer un financement aux grandes entreprises ainsi qu'aux PME. Elle pourrait également faciliter le financement des microentreprises au niveau local. Des partenariats entre secteur public et secteur privé pourraient concourir au succès des réformes, car leur vocation à coordonner leurs activités à long terme pourrait permettre de hiérarchiser les objectifs et d'améliorer la planification du développement. Pour conclure, M. Ngom a insisté sur le fait que l'amélioration des systèmes politique et juridique est cruciale au système de réforme.

Changer l'idée défavorable que l'on se fait de l'Afrique

M. Danso, directeur de African Investment Advisory, a indiqué qu'il faut faire connaître sur la scène internationale les exemples de réussite en Afrique afin de dissiper l'idée négative que l'on se fait des possibilités d'affaires et d'investissement sur le continent. Les médias internationaux ont tendance à ne pas rendre compte des projets commerciaux qui réussissent en Afrique. M. Danso a reconnu que l'on pouvait partiellement en rejeter la faute sur les représentants du secteur privé, dont les efforts en vue de faire connaître à la communauté mondiale les cas de réussite exemplaire en Afrique ne sont, au mieux, que timides et ne peuvent donc venir à bout de l'idée défavorable que l'on se fait des possibilités d'affaires. Le secteur privé et les gouvernements doivent s'employer à faire bien connaître les évolutions positives et les projets qui réussissent en Afrique. Pour ce faire, ils doivent renforcer leurs partenariats, améliorer leur aptitude à communiquer et organiser souvent,

ensemble, des tables rondes et des conférences sur la gestion des entreprises. Les pouvoirs publics auraient tout intérêt à élaborer un plan quinquennal qui serait surtout axé sur le développement du secteur privé.

Quelque 2 000 sociétés sont cotées en bourse en Afrique. Elles ont la responsabilité et l'obligation de publier comme il se doit leurs résultats financiers car, pour attirer l'investissement étranger direct, il faut faire preuve d'une excellente aptitude à communiquer. L'objectif escompté est d'attirer plus de 2 % des flux mondiaux d'investissement étranger direct.

III. Principales questions examinées

Les participants au débat ont noté que lors du dernier sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, il a été unanimement admis que le secteur privé jouait un rôle très important dans la promotion d'une croissance favorable aux pauvres. Le Forum du Partenariat pour l'Afrique, qui s'est tenu dernièrement à Washington, D.C., a aussi été l'occasion d'un débat sur le développement du secteur privé. Les participants ont soulevé plusieurs points, notamment que :

- Le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) du FMI ne tient pas compte de la croissance du secteur privé dans son plan directeur et ne l'appuie pas non plus;
- Aucun des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne vise particulièrement le développement du secteur privé;
- Les PME ont peu d'accès au capital privé car, au lieu d'être réinvestis, les bénéfices économiques servaient plutôt à acheter des biens de consommation et des produits de luxe;
- Le manque de services et de mécanismes bancaires adéquats n'encourage pas la diaspora africaine à investir son épargne sur le continent;
- L'Afrique a besoin d'un système financier compétitif et bien réglementé; et
- Le partenariat entre les secteurs public et privé n'est pas bien développé.

L'un des participants a fait valoir que l'expansion du secteur privé devait être l'une des priorités du NEPAD et que le Plan d'action du G-8 pour l'Afrique devait aider l'Afrique à attirer des investissements et à créer une valeur ajoutée sur le marché intérieur. Se raliant à

l'avis de M. Danso, il a affirmé que les investisseurs potentiels se faisaient une idée erronée des possibilités d'affaires en Afrique à cause des articles, le plus souvent négatifs, publiés dans les médias internationaux.

Au dernier sommet du G-8, tenu à Sea Island, certains dirigeants occidentaux ont réaffirmé la nécessité d'ouvrir leurs marchés au coton et à d'autres produits pour lesquels l'Afrique dispose d'un avantage comparatif. L'un des participants a estimé que les grands pays industriels devaient chercher par tous les moyens à accélérer le processus de libéralisation du commerce afin de favoriser la croissance économique en Afrique. Il a noté que l'Italie considère le NEPAD comme un cadre de développement très valable et est déterminée à investir davantage en Afrique. Le conférencier a conclu en informant qu'il comptait organiser en Italie des réunions d'affaires afin d'inciter le secteur privé et les représentants gouvernementaux aussi bien des pays industrialisés que d'Afrique en vue d'accroître le taux d'investissement.

Les participants se sont accordés à penser que l'heure était venue pour l'Afrique d'assumer la responsabilité de son développement économique. Le continent a souffert dans le passé parce que les priorités fixées n'étaient pas celles qu'il fallait et parce qu'il s'est lancé dans des projets coûteux et inutiles et a ainsi gaspillé des capitaux considérables. De nombreux participants ont fermement invité les gouvernements, le secteur privé et la société civile à engager un dialogue sur la réforme en établissant un partenariat pour le développement. Certains participants ont soutenu que le moteur de la croissance économique était l'esprit d'entreprise auquel devait s'ajouter un environnement favorable à l'investissement. Pour plusieurs d'entre eux, les femmes et les jeunes constituent un grand potentiel pour le développement de l'Afrique. Ces derniers pourront en effet jouer un rôle décisif dans la mise en œuvre des OMD.

IV. Conclusion

Dans le résumé qu'il a fait du débat, le Président a mis en relief les principaux points évoqués par les participants à la Table ronde. Il a notamment fait valoir que l'Afrique devait avoir une vision d'ensemble du développement; qu'il fallait remédier au problème posé par le désalignement et les fluctuations des taux de change, ne plus hésiter à faire connaître les cas de réussite exemplaire, promouvoir les possibilités d'affaires et d'investissements en Afrique, ramener l'épargne de la diaspora africaine sur le continent et, enfin, assurer l'autonomie aux femmes et aux jeunes d'Afrique.



Office of the Special Adviser on Africa (OSAA)
United Nations
Tel: (212) 963 0739
Fax: (212) 963 6940
<http://www.un.org/esa/africa>

Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique
Nations Unies
Téléphone : (212) 963 0739
Télécopie : (212) 963 6940
<http://www.un.org/esa/africa>